

Madame, Monsieur,

Votre enfant a été admis au Lycée des Métiers de la Montagne Général Ferrié.

Pour rendre son inscription effective, votre présence ainsi que celle de votre enfant est nécessaire le jeudi 2 juillet 2026.

Veuillez trouver ci-après le planning horaire et la liste des documents nécessaires à son inscription.

Si vous choisissez une autre affectation, merci de contacter immédiatement le Lycée au 04 79 56 50 42.

Jeudi 2 juillet 2026

- **De 8h30 à 10h :** BAC PRO Transports par Câble et Remontées Mécaniques & CAP Intervention en Maintenance des Bâtiments.
- **De 10h00 à 11h30 :** BAC PRO Métiers de la Construction Durable du Bâtiment et Travaux Publics.
- **De 13h à 14h30 :** BAC PRO Métiers des Transitions Numérique et Énergétique.
- **De 14h30 à 15h45 :** BAC PRO des Métiers de la Relation Client.

Les élèves des filières du bâtiment et leurs parents, pourront rencontrer les sociétés Descours et Cabaud et EPI de Savoie, partenaires du Lycée pour le matériel et les vêtements professionnels (penser à apporter un carnet de chèques).

Documents à fournir

Le jeudi 2 juillet, à votre arrivée au Lycée, une fiche d'inscription à remplir sur place, vous sera donnée.

Les documents ci-après seront à joindre au dossier :

- ☐ 1 RIB pour le service d'intendance
- ☐ Chèque de 15 € à l'ordre de la Maison du Lycéen pour l'adhésion à la MDL
- ☐ Chèque de 20 € à l'ordre de l'Association Sportive pour l'adhésion à l'Association Sportive
- ☐ Attestation d'assurance pour l'année scolaire 2026-2027
- ☐ Copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- ☐ Copie de l'Attestation de 1/3 Temps (si concerné). Cette attestation est transmise pour les examens de collège (DNB ou CFG)
- ☐ Copie du GEVASCO
- ☐ Une photo numérique sur clé USB en format JPEG de moins de 2Mo (vous pourrez effectuer votre demande « Pass'Régiion » au CDI)
- ☐ Copie du PSC1
- ☐ Copie de l'ASSR2
- ☐ Virement de 890€ pour valider l'inscription à la biquilification (cf. document intendance) payable avant le 30 septembre 2026.
Si vous souhaitez le prélèvement automatique, merci de compléter le mandat de prélèvement SEPA

Les fiches suivantes sont à remplir et à nous ramener :

- ☐ Fiche d'urgence (Le numéro de Sécurité Sociale de votre enfant est indiqué sur votre attestation de droits ou pour demander une carte vitale, rendez vous sur <https://www.ameli.fr>)
- ☐ Fiche de Santé (agrafer une photo, vous munir du carnet de santé)
- ☐ Autorisation de sortie
- ☐ Acceptation du Règlement Intérieur & Autorisation de Publication
- ☐ Fiche de renseignements médicaux (sauf pour les élèves de Bac Pro Métiers de la Relation Client)
- ☐ Etude automatique du droit à une bourse
- ☐ Mandat de prélèvement SEPA *si vous souhaitez le prélèvement automatique (cf. fiche informations)*
- ☐ Attestation du représentant légal pour l'élève mineur (allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel) + RIB de l'élève ou RIB du représentant légal + copie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance
- ☐ Dossier d'inscription à l'association sportive